

**Mise en oeuvre
des Travaux Personnels Encadrés**

**Lycées
Rentrée 2000**

L'année scolaire 2000-2001 sera marquée par la généralisation de l'expérimentation des Travaux personnels encadrés (TPE), en classe de première. C'est pour accompagner l'introduction de cette nouvelle pratique pédagogique dans les lycées que ce document est transmis à tous les enseignants concernés. Prenant largement appui sur les témoignages de terrain, il précise la démarche et propose quelques modalités d'organisation.

Au cours de l'année scolaire 1999-2000, en effet, une centaine d'établissements ont expérimenté les TPE et fourni un bilan de leur action. Les comptes rendus reçus portent un regard globalement favorable sur la démarche des TPE et soulignent l'impact positif qu'elle peut avoir sur le travail des élèves et sur celui des enseignants. Ces observations confortent donc l'intérêt de ce dispositif, axe fort de l'évolution du lycée, mais elles rendent également nécessaire de fournir aux enseignants un certain nombre d'outils ou de pistes qui leur permettent de faire face avec succès aux difficultés ou incertitudes révélées lors de l'expérimentation. Tel est l'objet de la présente brochure.

Les principes retenus, clairement énoncés dans l'intervention publique de Jack LANG, ministre de l'Education Nationale, le 27 avril 2000, sont les suivants :

- **un cadre volontairement souple**

Du temps est donné aux équipes pédagogiques pour construire une organisation capable de soutenir l'adhésion des élèves et pour leur permettre de mener un véritable travail interdisciplinaire. De même, la plus grande souplesse a été introduite dans les modalités d'application du dispositif.

- **un lancement maîtrisé parce que progressif**

Au cours de l'année 2000-2001, les TPE concerneront toutes les classes de première, à raison de deux heures dans l'emploi du temps des élèves. Dans chaque lycée, une classe au moins sera choisie pour s'engager dans la démarche avant la Toussaint. Les autres classes commenceront les TPE au plus tard en janvier. Au premier trimestre, quelques séances seront, en outre, organisées pour présenter les TPE aux élèves et aborder avec eux les phases préparatoires nécessaires à un démarrage effectif en janvier, l'objectif étant qu'à Noël, les groupes se soient constitués autour de sujets modestes, réalistes et bien délimités. Toutes les classes de première auront terminé leurs TPE (réalisation et évaluation) vers la mi-mai, de manière à faciliter les dernières préparations de l'épreuve anticipée de français.

- **une intégration précise dans les emplois du temps**

L'horaire inscrit dans le service des enseignants dès le début de l'année (une heure pour chacun des deux professeurs concernés ou deux heures globalisées, selon la formule choisie et le nombre des disciplines retenues) favorisera les échanges entre enseignants d'au moins deux disciplines qui choisiront les thèmes susceptibles de susciter l'intérêt de leurs élèves. En liaison avec l'enseignant-documentaliste, ils identifieront les ressources documentaires disponibles sur ces thèmes. Ce temps mis à leur disposition sera aussi consacré à la stabilisation des calendriers et des modalités d'organisation dont il conviendra d'informer au plus tôt les élèves et leurs familles.

- **un accompagnement des équipes pédagogiques**

Pour accompagner cette phase de lancement, des actions de formation seront programmées dans les académies au cours du premier trimestre. A cet égard, il faut noter qu'une part importante des crédits du collectif budgétaire 2000 sera consacrée à un renforcement de la formation continue des enseignants qui interviennent dans le dispositif TPE. De même, le parc informatique et les fonds documentaires des CDI seront enrichis grâce à d'autres crédits du même collectif budgétaire.

Avant-propos

L'introduction des TPE au lycée conduit les élèves à se déplacer à l'intérieur, voire à l'extérieur de l'établissement pour effectuer, par exemple, des recherches personnelles hors de la présence de leurs professeurs. La circulaire n° 96-248 du 25/10/1996 relative à la surveillance des élèves en définit les modalités et souligne la nécessité de prévoir cette question dans le règlement intérieur de l'établissement qui est porté à la connaissance des élèves et de leurs familles.

- **une dynamique d'établissement soutenue à l'échelle académique et nationale**

Les TPE ne sauraient réussir s'ils ne reposent pas sur une dynamique d'établissement. Ils ont besoin de l'investissement de tous. Il revient donc au chef d'établissement de favoriser la fédération des énergies, indispensable à la réussite d'un dispositif qui vise à donner aux élèves un espace de travail autonome au service d'une meilleure appropriation des savoirs. Cette dynamique locale doit être soutenue au plan académique comme au plan national. C'est tout le sens de la mission confiée aux comités académiques et national de suivi de la réforme.

A l'issue de l'année scolaire 2000-2001, un bilan du dispositif sera dressé : les comptes rendus des enseignants, des établissements et des rectorats ainsi que les pratiques qu'ils décriront enrichiront la démarche engagée. Les conséquences qui en seront tirées conduiront à d'éventuels aménagements du dispositif de façon à stabiliser les conditions de mise en œuvre et à permettre aux élèves de tirer tout le bénéfice attendu de cette importante innovation pédagogique qui porte une grande partie du sens de la réforme des lycées.

Jean-Paul de Gaudemar
Directeur de l'enseignement scolaire

TPE : Travaux personnels encadrés.....	5
Les apports des TPE.....	6-7
Les TPE en 2000-2001 et les thèmes nationaux.....	8
La préparation des TPE.....	9
Le lancement des TPE avec les élèves.....	10-11
La réalisation des TPE et l'accompagnement pédagogique.....	12-15
La présentation orale des TPE et l'évaluation.....	16-17
L'accompagnement des enseignants.....	18-19
Le calendrier des TPE pour 2000-2001.....	20
Le petit lexique des TPE.....	21
Votre expérience des TPE.....	22
Annexes : Autour des thèmes.....	23-24

**TPE :
Travaux Personnels Encadrés**

Travaux

Etroitement articulés aux programmes, les TPE offrent aux élèves l'occasion de mener à bien une réalisation concrète qui leur permet d'enrichir leurs savoirs, de développer des compétences et d'affiner leurs méthodes.

Personnels

Sur un sujet dont ils ont délimité les contours, les élèves, en évitant une simple compilation, élaborent en collaboration avec d'autres élèves une production, individuelle ou collective, à partir de ressources variées.

Encadrés

Les professeurs accompagnent conjointement la prise d'autonomie des élèves. Ils leur signalent les impasses, relancent leur motivation et vérifient l'ancrage de leurs recherches dans les savoirs. Ce suivi évolue et change de nature selon les étapes.

Une démarche inscrite dans la durée

Les TPE fournissent aux élèves le temps de mener un véritable travail, en partie collectif, qui va de la conception à la production achevée. Le carnet de bord individuel est la mémoire indispensable de leur itinéraire.

de caractère pluridisciplinaire

Les TPE doivent croiser au moins deux disciplines.

conduisant à une production

Les élèves peuvent envisager tout type de réalisation sur des supports divers tels que maquettes, poèmes, une de journal, dossier écrit, expérience scientifique, vidéo, représentation théâtrale, pages Internet, affiches, etc.

élaborée à partir d'une recherche documentaire

Quelle que soit la production envisagée, la démarche doit impérativement comporter des phases de recherche et d'exploitation de documents. Ce travail documentaire permet, à son tour, d'affiner la problématique et de décider de la réalisation la plus cohérente avec le sujet choisi.

donnant lieu à une évaluation

L'évaluation doit porter sur l'ensemble du parcours et prendre en compte, non seulement la production, mais aussi sa présentation écrite et orale.

Les TPE pas à pas

Définition des sujets.....	p.11
Recherche documentaire.....	p.13
Elaboration des TPE.....	p.13-15
Réalisation concrète.....	p.15
Présentation –orale et écrite- du travail.....	p.17
<i>Une évaluation en continu.....</i>	<i>p.17</i>

Les apports des TPE

Diversification pédagogique

Les TPE se révèlent une expérience positive permettant de renouveler les pratiques pédagogiques, de diversifier les modes d'acquisition des savoirs et de tisser des liens différents : professeurs/élèves, élèves/élèves, élèves/environnement scolaire et extra scolaire, élèves/disciplines.

Académie de Limoges

Gains pour les élèves : savoirs et compétences

La finalité des TPE est une production dans laquelle convergent des compétences multiples : réutiliser des connaissances de cours, développer l'esprit de recherche et d'initiative, accéder à un savoir (dégager l'essentiel de l'inutile), à un savoir-faire (acquis de technologie et de méthodes), à un savoir-être (travail d'équipe, respect de l'autre, socialisation).

Académie de Corse

Dans la majorité des cas, les résultats sont meilleurs que les résultats habituels. Certains élèves, apparemment passifs et solitaires, se sont révélés au travers de ces nouvelles pratiques très actifs et leaders de leur groupe [...]

Les TPE sont un moyen, pour l'élève, de s'approprier son propre savoir, par des recherches actives, l'enseignant se transformant en guide. En ce sens, ils ouvrent aussi un espace de liberté, pour des recherches plus personnelles, centrées sur un intérêt particulier à l'élève, qui certes doivent se rattacher aux programmes, mais qui n'ont pas les aspects rigides d'une progression de cours [...]

Les TPE semblent surtout intéressants au niveau de l'apprentissage, en douceur, des techniques documentaires qui font tant défaut aux étudiants de première année à l'université [...]

Académie de Lille

Le point de vue des élèves : difficile mais intéressant !

Du 1er février au 1er mai, les élèves ont ainsi appris à être autonomes : "au départ ça nous a paru très difficile", reconnaît Jessica, une élève de 1ère ES. "Ensuite, après avoir bien défini le sujet et compris la méthode, c'était parti !" Dans l'ensemble, les élèves sont plutôt contents de cette expérience, même si certains estiment "que le travail en commun, c'est vraiment dur". Tous regrettent également de ne pas avoir eu le temps de peaufiner leur dossier. Pour Agnès, le principal avantage de ces TPE, c'est l'oral final, au cours duquel les élèves présentent leur dossier: "c'est une très bonne préparation pour l'oral de français, que l'on passe à la fin de l'année, dit-elle. Et ce sera ma première évaluation à l'oral !"

Académie de Nantes

Du côté des enseignants

Je vois dans les TPE l'occasion de donner un nouvel élan nécessaire à l'évolution de notre métier d'enseignant : donner à la notion de "projet pédagogique" un véritable corps, rompre l'isolement dont les élèves font les frais ; j'insisterai donc surtout sur l'intérêt du travail en commun et le calcul des moyens nouveaux qu'il réclame.

Académie de Grenoble

<p>Les apports des TPE</p>

Pour les élèves

Solliciter leur curiosité intellectuelle dans une situation d'apprentissage actif, former leur esprit critique, les motiver par un travail dont ils définissent eux-mêmes le sujet.

Mobiliser leurs savoirs dans une production, découvrir les liens qui existent entre les différentes disciplines et percevoir la cohérence des savoirs scolaires.

Se confronter à l'erreur et la surmonter.

Développer de nouvelles capacités et compétences, utiles pour la poursuite d'études, la vie sociale et professionnelle : autonomie, travail en groupe, recherche documentaire, argumentation, maîtrise de l'outil informatique et d'Internet, expression orale ...

Acquérir des méthodes de travail : élaboration progressive puis choix stabilisé d'une problématique, choix d'un support adapté de réalisation, présentation synthétique, respect d'un échéancier...

Pour les enseignants

Bénéficier d'un temps pour accompagner le travail de chaque élève, l'observer en situation d'activité et l'aider à surmonter ses difficultés.

Obtenir l'adhésion des élèves par la mise en place d'une démarche de projet et créer les conditions d'un dialogue plus facile.

Améliorer la vie de classe et le travail en groupe.

Renforcer la cohésion des équipes pédagogiques et permettre une articulation réelle entre le rôle pédagogique des documentalistes et celui des professeurs.

Mieux s'approprier les ressources de l'établissement.

Croiser les compétences disciplinaires en s'appuyant sur les programmes et enrichir ses références professionnelles.

Les TPE en 2000-2001

L'expérimentation des TPE a été menée en 1999-2000 dans environ deux cents classes de première appartenant aux trois séries et réparties dans vingt-huit académies. La matière de cette brochure provient largement de leurs bilans qui ont permis de cerner les points à affiner.

Au cours de l'année 2000-2001, les TPE seront mis en place en première dans tous les lycées selon les modalités précisées ci-dessous. A la fin de cette phase d'expérimentation généralisée et au vu des comptes rendus que les enseignants pourront faire remonter à leurs académies, ces points seront stabilisés.

Les modalités de lancement

- Une classe au moins par lycée s'engagera dans la démarche des TPE avant la Toussaint et servira de point d'appui à la réflexion de l'établissement. Cette classe devrait être choisie, en concertation, d'ici la fin de l'année scolaire ou à la rentrée.
- Les autres classes de première commenceront en janvier. Pour permettre un démarrage effectif à cette date et éviter aux élèves de se trouver pris par un temps trop court, quelques séances avec eux seront consacrées à la présentation des TPE et des thèmes proposés ainsi qu'aux premières étapes.
- Tous les TPE s'achèveront (réalisation et évaluation) au plus tard mi-mai, de manière à faciliter les dernières préparations de l'épreuve anticipée de français.

Les thèmes nationaux

Ils constituent le cadre du travail interdisciplinaire des TPE et devraient être renouvelés par tiers tous les deux ans.

Série L	Série ES	Série S
<ul style="list-style-type: none">• Frontière• Arts, littérature, politique• Représenter la guerre• Mémoire/mémoires• Les Barbares• La ville	<ul style="list-style-type: none">• La ville• Les loisirs en tant que pratique culturelle• Les entreprises et leurs stratégies territoriales• Réalité et impact des indicateurs chiffrés• Les élites• La presse écrite	<ul style="list-style-type: none">• Croissance• Eau• Images• Risques naturels et technologiques• Sciences et aliments• Temps, rythmes et périodes

Un temps consacré aux échanges et à la formation

L'horaire des TPE inscrit dès septembre dans les emplois du temps permettra la mise en place dans les établissements d'un travail collectif de réflexion sur les modalités d'organisation et les aménagements matériels à prévoir, les calendriers, le choix en interdisciplinarité des thèmes dans la liste, l'inventaire des ressources documentaires.

Dans cette même période, les enseignants bénéficieront de formations qui, selon leur objet, pourront être organisées au niveau académique, à l'échelle des bassins ou dans les établissements.

La préparation des TPE

Choix des équipes et des disciplines

Les disciplines (au moins deux) qui feront l'objet des TPE seront déterminées, si possible, avant la fin de l'année scolaire ou dès la pré-rentrée, par une concertation entre le chef d'établissement et les équipes pédagogiques. Les choix effectués s'appuieront sur les disciplines dominantes de chaque série. Toutefois, dans la mesure des possibilités d'organisation de chaque établissement, les associations disciplinaires peuvent varier à l'intérieur d'une classe ou au sein d'une même série, afin d'associer à la démarche toutes les disciplines qui le souhaiteraient.

Dans les comptes rendus, les professeurs expérimentateurs regrettent souvent la limitation à deux disciplines ; cette disposition vise à faciliter, dans un premier temps, la mise en place des TPE dans les lycées, mais ne doit pas revêtir un caractère contraignant.

Choix des thèmes

Les équipes pédagogiques arrêtent, en fin d'année, si possible, ou à la rentrée, les thèmes nationaux sur lesquels elles choisissent de travailler. Pour chaque classe, un ou deux thèmes peuvent être retenus. L'alignement de plusieurs classes d'une même série (voir paragraphe précédent) permet d'élargir encore l'offre de thèmes faite aux élèves.

Certains expérimentateurs ont mis en place une phase intermédiaire durant laquelle ils identifient les connaissances et compétences de leurs disciplines respectives qui peuvent être mises en œuvre. Ce travail permet de repérer des pistes de sujets dont le traitement sera enrichi par l'approche interdisciplinaire et, a contrario, d'éliminer des sujets qui, à première vue intéressants, s'avèrent décevants parce que

- l'une des disciplines n'y trouve pas le champ pour développer les compétences qui lui sont propres ;
- l'intervention de l'une des disciplines se situe à un niveau qui dépasse les possibilités de compréhension, de réflexion et d'esprit critique des élèves ;
- les ressources documentaires sont insuffisantes, inaccessibles ou inexploitable.

Cette phase, qui paraît primordiale, nécessite un travail en commun pour atteindre sa pleine efficacité et servir d'appui lors de l'accompagnement des élèves.

Cette démarche du terrain rejoint celle de groupes de travail nationaux qui, en cette année de généralisation des TPE, ont eu le souci d'apporter une aide aux enseignants en leur proposant à titre d'exemples des pistes de sujets nées d'une approche interdisciplinaire (cf. annexes).

Mise en place progressive des conditions favorables aux TPE

Chaque lycée s'efforcera, dans la mesure de ses possibilités, de réunir les conditions favorables au travail pluridisciplinaire et collectif des enseignants comme des élèves. L'équipe de direction jouera un rôle essentiel dans l'impulsion et la mise en œuvre réelle des TPE. Ils touchent, en effet, à la dynamique globale des établissements.

Les lycées seront amenés à envisager progressivement l'aménagement des emplois du temps, la gestion et l'utilisation des salles, l'accès au CDI, l'enrichissement des fonds documentaires, l'équipement du lycée en matériel informatique et multimédia, la disponibilité pour les élèves de matériels (photocopieurs, microscopes, transparents, cartes...).

Le plan d'équipement prévu sur trois ans contribuera à une amélioration des ressources matérielles et documentaires des établissements dans les prochaines années. Les académies prendront toutes initiatives permettant de renforcer le partenariat avec les conseils régionaux pour améliorer les conditions de mise en place de cette innovation pédagogique.

Le lancement des TPE avec les élèves

Interdisciplinarité

Il est indispensable que les professeurs soient informés des contenus et des stratégies de chacune des disciplines qui participent aux TPE.

Académie de Reims

Choisir les pistes

Pour ce qui est du choix des pistes de sujets, les programmes disciplinaires ont toujours été au centre des préoccupations des professeurs ; parmi les autres éléments déterminants, figurent le fonds documentaire de l'établissement, le niveau des élèves et l'aptitude à trouver des sujets motivants susceptibles d'être traités dans le laps de temps imparti.

Académie d'Orléans-Tours

Qui définit les sujets ?

L'opération intellectuelle de dérivation des thèmes en sujets est directement utile aux élèves pour une bonne appropriation ; la motivation pour la suite en dépend fortement. Des dérives de normalisation risquent d'apparaître rapidement dans les sujets si ce sont les professeurs qui doivent les établir. En effet, les serveurs Internet joueront leur rôle et il suffira de puiser, sans imaginer ni structurer des représentations premières et multiples d'un groupe de personnes pensantes. L'activité d'organisation et d'affinement des sujets semble vraiment indispensable dans l'acte de formation prévu.

Académie de Poitiers

Du sujet à la problématique

Les élèves se sont facilement décidés et enthousiasmés pour un sujet. Mais très vite, après consultation des premiers documents, ils ont réalisé l'ampleur du sujet choisi et ont éprouvé le besoin de mieux le délimiter.

Académie de Paris

Les élèves ont participé à l'élaboration définitive des sujets proposés par les professeurs, puis ont défini la problématique associée. Les sujets semblent avoir suscité l'intérêt des élèves, même s'ils ont pu paraître trop généraux. La définition de la problématique a, en revanche, représenté une étape extrêmement délicate.

Académie de Rennes

Constitution des groupes d'élèves

La constitution des groupes d'élèves est déterminante pour la réussite des TPE. L'expérimentation montre que les groupements par affinité favorisent la motivation et le travail collectif. C'est donc avec une attention particulière que les enseignants contribueront à leur composition, avec le souci de préserver la priorité que l'on doit accorder au choix du sujet.

Académie de Limoges

Les élèves se sont répartis par groupes de deux ou trois suivant les sujets choisis, certains élèves décidant de travailler seuls. Nous avons accepté cette répartition mais, au vu des résultats, il semble certain que le travail individuel doit être évité. En effet, le dossier TPE final, s'il doit bien être personnel, doit résulter d'un travail de groupe au sein duquel les échanges sont plus riches et où chacun doit se sentir impliqué.

Académie de Besançon

<p style="text-align: center;">Le lancement des TPE avec les élèves</p>
--

Présentation aux élèves

Durant cette phase, qui pourra être co-animée, les enseignants informeront les élèves sur les points clés :

- l'objet et le but des TPE ;
- les différentes étapes du travail jusqu'à la production concrète ;
- l'organisation dans l'établissement et le calendrier ;
- les thèmes et/ou sous-thèmes retenus ;
- les modalités et critères d'évaluation envisagés par les équipes pédagogiques ;
- le carnet de bord.

Définition des sujets par les élèves

Pendant l'année 1999-2000, les pratiques expérimentées ont été extrêmement diverses.

Les professeurs ont établi des propositions de sujets interdisciplinaires et ont invité les élèves à choisir celui sur lequel ils voulaient travailler. Ils ont alors eu une marge pour définir plus précisément leur problématique (cf. BO n°3 du 24 janvier 2000).

D'autres professeurs ont indiqué aux élèves les thèmes retenus et les ont invités à trouver leur propre sujet qu'ils ont affiné au fur et à mesure du travail sur documents. D'après les enseignants, cette méthode permet aux élèves de s'investir plus volontiers dans des TPE véritablement choisis. **Les professeurs veilleront cependant à ce que les sujets, toujours étroitement articulés avec les programmes, ne soient pas trop ambitieux mais adaptés aux connaissances et aux compétences d'élèves de première : la réussite des TPE repose en partie sur le caractère réaliste du projet.**

Entre ces deux options, les établissements ont imaginé de nombreuses formules intermédiaires.

Dans tous les cas, cette étape requiert du temps, mais, comme le disent les expérimentateurs, c'est une *"période de maturation nécessaire dont il ne faut pas faire l'économie"*.

Constitution des groupes d'élèves

Groupes de 2 à 4 élèves (sauf cas exceptionnel à l'appréciation de l'équipe pédagogique).

Regroupement par affinité et/ou sujet retenu.

Travail collectif autour d'une même problématique ou de problématiques proches.

Réalisation d'une production collective ou de productions individuelles coordonnées à l'intérieur de chaque groupe.

La réalisation des TPE et l'accompagnement pédagogique

Associer les documentalistes

Un état des lieux de la documentation s'impose. Les documentalistes doivent être associés à tous les travaux préparatoires. En outre, les documentalistes apportent une aide précieuse dans les étapes de problématisation ou de mise sous forme de plan.

Académie de Nice

Difficultés de la recherche documentaire

Une initiation à la recherche documentaire (notamment sur Internet) semble nécessaire pour que les élèves se débrouillent seuls.

Académie de Clermont-Ferrand

Tous les élèves avaient eu une formation en seconde sur BCDI2 et la recherche documentaire en général ; mais l'exploitation des résultats est toujours problématique, de même que le recours à des moteurs de recherche sur Internet trop généraux.

Académie de Poitiers

Rassembler des documents essentiellement via Internet, alors qu'on avait invité les élèves à consulter le CDI, la bibliothèque municipale, à contacter des interlocuteurs compétents, se révèle leur activité favorite même si certains ne la maîtrisent pas du tout !

Académie de Corse

De nombreuses recherches n'ont pas abouti au résultat espéré, et l'on note, ici ou là, qu'après avoir passé beaucoup de temps devant l'ordinateur, certains élèves ont apprécié de revenir à une documentation papier (observation plus fréquente en série littéraire).

Académie d'Orléans-Tours

Les élèves évoquent souvent le manque de documents sur leur sujet. Pour partie, cette difficulté résulte d'un manque d'élaboration de la problématique qui conduit les élèves à rechercher dans des domaines trop vastes. Il est possible que l'ECJS, qui contribue dès cette année à développer de telles aptitudes chez les élèves, facilite la mise en œuvre des TPE l'année prochaine.

Académie de Rennes

Un encadrement à plusieurs vitesses

Une certaine souplesse de fonctionnement doit aussi exister pour les enseignants. Le début d'année peut s'avérer exigeant en heures d'encadrement lors de la détermination des sujets. En effet, l'interdisciplinarité est alors en cause pour faire la part des disciplines concernées. En ce cas, on peut admettre une récupération lorsque le travail est bien engagé ; une heure d'encadrement par un seul professeur pourrait alors suffire.

Académie de Besançon

Entre autonomie et encadrement

Le suivi des élèves que ces équipes très motivées ont opéré a souvent été trop important par rapport à l'esprit des TPE : elles n'ont pas toujours laissé aux élèves le degré minimal d'autonomie requis.

Académie d'Orléans-Tours

Les professeurs prennent conscience que les élèves ne sont pas autonomes de manière innée et que l'autonomie relève d'apprentissages successifs qui permettent de poser des questions pertinentes sur un sujet, de répondre à une problématique et d'évaluer la qualité et la fiabilité de la documentation.

Académie de Créteil

La réalisation des TPE et l'accompagnement pédagogique

Le travail de recherche documentaire

Les élèves seront amenés à rechercher des ressources variées : à côté de documents au sens traditionnel (écrits, images, vidéo, multimédia, etc.), on ne négligera pas le terrain (enquêtes) ni les objets d'expérimentation (domaine scientifique). Le recueil d'informations n'est pas une fin en soi ; d'abord orienté par les objectifs initiaux, il infléchit à son tour l'étude et le contenu de la production finale. Le carnet de bord devra rendre compte de la variété des ressources utilisées et des ajustements opérés.

Les établissements se doteront d'une politique documentaire qui assurera :

- le recensement, l'archivage, l'indexation, l'organisation et l'accessibilité de l'ensemble des ressources existant au CDI comme dans d'autres lieux (cabinet d'histoire, salle informatique, etc.) ;
- un programme d'acquisition ;
- la diversification des lieux de ressources de l'établissement (réseaux...) ;
- le repérage des ressources disponibles à l'extérieur de l'établissement ;
- la mise en place de partenariats avec des centres de ressources locaux.

Documentalistes et professeurs accompagneront conjointement cette phase de repérage et d'exploitation de documents.

Pour éviter l'encombrement du CDI, il semble utile aux expérimentateurs d'envisager une délocalisation partielle de la documentation ; la mise en réseau des établissements et l'installation de postes informatiques en Intranet dans les différents lieux d'enseignement offrirait cette délocalisation. En revanche, tous insistent sur l'importance d'immerger les élèves dans un CDI ou une bibliothèque.

Le suivi des élèves

L'accompagnement pédagogique

Les rencontres élèves/professeurs, dont un calendrier précis devra être établi, prendront, selon les étapes, des formes différentes : séance collective en co-animation, rendez-vous avec l'un et/ou l'autre des enseignants...

Les élèves seront également amenés à utiliser les deux heures inscrites à leur emploi du temps pour un travail en autonomie soit au CDI, soit dans une salle qui leur sera affectée, voire à l'extérieur de l'établissement (enquêtes, rencontres, visites...).

Pour aider au suivi du travail et prévenir d'éventuelles dérives, les comptes rendus académiques soulignent la nécessité de baliser le travail des élèves et de leur apprendre à préparer les rendez-vous avec leurs professeurs afin qu'ils tirent le meilleur profit de l'accompagnement. Les équipes qui ont expérimenté soulignent également l'intérêt de ménager des temps où les élèves font un point public sur leur travail. Ces moments permettent aux enseignants de mesurer l'investissement des élèves et l'état d'avancement du projet, tout en donnant l'occasion aux élèves de s'entraîner à la prise de parole.

**La réalisation des TPE
et l'accompagnement pédagogique
(suite)**

Le carnet de bord en question

Le carnet de bord paraît un instrument très positif et intéressant. On y trouve les hésitations des élèves dans leur démarche, leurs avancées et leurs déceptions, le temps réel passé. On constate aussi que l'élève réagit souvent en fonction des attentes qu'il prête à chaque professeur. Enfin, les collègues tombent d'accord sur le fait que la courte présentation écrite demandée lors de l'évaluation doit comporter, entre autres, un condensé des remarques essentielles du carnet.

Académie d'Amiens

C'est un témoin essentiel de l'activité de l'élève et de sa progression ; c'est aussi un outil pour l'élève pour lister ses besoins, ses problèmes, les solutions retenues et classer les documents récupérés en vue d'une utilisation future. Il permet à l'élève de savoir où il en est et au professeur de suivre le travail de l'élève.

Académie de Lyon

La tenue des carnets de bord, par chaque élève, s'est avérée parfois incertaine, qu'elle ait été effectuée grâce à l'outil informatique ou sous une forme papier plus traditionnelle. Les mentions sont généralement chronologiques, imprécises, sans rubriques et dépourvues de références aux difficultés rencontrées. Certains carnets n'ont été renseignés qu'au terme du travail. Les élèves ont manifesté des réticences à le montrer aux professeurs, soit parce qu'il était insuffisamment rempli, soit parce qu'ils se trouvaient désorientés par ce type de travail. Il y a un apprentissage de l'usage de cet outil à effectuer.

Académie de Rouen

Déplacements et responsabilité

Pour les TPE sur le son, les professeurs et la documentaliste ont envisagé que les élèves aillent dans les bibliothèques des villages proches. Un travail de liaison a été effectué entre le lycée et les bibliothèques municipales.

Académie de Dijon

Les élèves vont travailler sur des documents repérés à la bibliothèque municipale : les élèves signalent à l'administration du lycée le jour et l'heure de leur déplacement. Ils ont dans l'ensemble manifesté leur satisfaction de travailler "autrement", de pouvoir "effectuer des recherches seuls" parce qu'on "leur fait un peu confiance".

Académie de Nantes

Sur la variété des productions

Il y a surtout les difficultés à s'approprier des types de réalisations sortant des sentiers battus, ne se limitant pas au petit dossier habituel, bref, à faire preuve d'imagination pour la production finale (sans pour autant tomber dans le spectaculaire ou la démesure).

Académie de Besançon

Interdisciplinarité

L'expérimentation en L a associé histoire-géographie et anglais : les élèves se sont donc vu proposer les sujets en français et en anglais ; leurs recherches se font également dans les deux langues. On notera ici une "entente cordiale" entre les professeurs des deux matières, qui, sans chercher de prédominance, encouragent les élèves à les faire coexister. Ces derniers, réticents au départ, se sont ensuite fort bien accommodés de la chose et ont accepté de jouer le jeu du bilinguisme, même sur le plan rédactionnel.

Académie d'Aix-Marseille

La réalisation des TPE et l'accompagnement pédagogique (suite)

Le carnet de bord

Défini dans sa forme par l'équipe de l'établissement, le carnet de bord n'est pas un registre de présence. Trace d'un itinéraire personnel, avec ses tâtonnements et ses infléchissements, il permet à l'élève de noter, au fil du temps, le déroulement et les principales étapes de son travail. Il garde également la mémoire des documents consultés et leurs références.

Dans la phase d'expérimentation, certaines équipes, poussant la logique du travail collectif jusqu'au bout, ont demandé un carnet de bord par groupe d'élèves. Cependant, la majorité des équipes a préféré un carnet de bord individuel dans lequel apparaissaient clairement les alternances entre la démarche collective et le travail personnel.

La gestion des déplacements et des sorties des élèves

Le mouvement des élèves seuls dans l'établissement, leur travail autonome hors de la présence d'adultes, voire leurs déplacements à l'extérieur du lycée sont envisagés dans la circulaire relative à la surveillance des élèves n°96-248 du 25-10-1996, publiée au BO n°39 du 31 octobre 1996.

Pour informer les parents de ces dispositions et les impliquer dans la responsabilisation des lycéens, leur application fera l'objet de discussions en conseil d'administration et d'une mention au règlement intérieur.

Le travail des élèves dans des laboratoires où ils sont amenés à manipuler des produits éventuellement dangereux doit toujours se faire en présence d'adultes.

La production

Par définition, les TPE aboutissent à des réalisations achevées dont le caractère modeste ne doit pas faire sous-estimer le temps d'exécution.

La production proprement dite revêt des formes variées selon les projets retenus : expérience scientifique, création littéraire ou artistique, document audiovisuel, exposition... Ces réalisations dont le choix est corrélé à la problématique font largement appel à la créativité des élèves.

Les équipes pédagogiques soulignent la nécessité de renforcer l'accompagnement des élèves dans le passage délicat de la phase de recherche à celle de réalisation. En effet, si l'enthousiasme caractérise souvent leur recherche foisonnante de documents, ils sont déroutés par l'austérité du travail nécessaire pour dominer, trier et organiser cette documentation, articuler la diversité des renseignements obtenus avec la problématique fine envisagée et imaginer le meilleur support possible. Il ne faut pas négliger non plus leur réelle difficulté à exécuter concrètement "l'objet" final. Les enseignants ont, dans cette étape, un rôle essentiel à jouer pour empêcher les élèves de se limiter à une compilation qui finira par les ennuyer et pour les maintenir dans une dynamique de production créative.

La présentation orale des TPE et l'évaluation

Une présentation orale par groupe

La préférence des expérimentateurs va plutôt à la présentation orale par groupe : outre qu'elle permet un gain de temps substantiel, elle place, disent-ils, les élèves dans une situation plus confortable et établit une meilleure cohérence entre les modalités du travail en groupe et la situation d'évaluation.

Les bénéfices d'une présentation devant un public

Chaque classe présentera les travaux réalisés, au cours du mois de mai, lors d'une demi-journée banalisée. Ces présentations auront lieu en présence des professeurs de la classe et, si cela est possible, devant des classes de seconde invitées, qui seront ainsi sensibilisées aux TPE.

Académie d'Amiens

Il est intéressant d'encourager la soutenance devant les élèves de la classe afin d'enrichir leur culture personnelle et de percevoir la diversité des approches possibles d'un thème ou d'un sujet.

Académie de Limoges

Un exercice utile dont il ne faut pas négliger les difficultés

Tous les élèves ont déclaré être stressés à l'idée de présenter leur travail à l'oral. Ce fut une réelle épreuve pour certains. Deux élèves sont restés totalement bloqués, sans doute parce qu'ils ne maîtrisaient pas un sujet qu'ils n'avaient pas réellement étudié. Certains avaient visiblement préparé et répété leur passage à l'oral. Tous ont reconnu la nécessité et le bénéfice d'un tel entraînement.

Académie de Paris

La présentation de chaque TPE est un exercice de communication qui doit faire apparaître simplement et clairement la problématique et la démarche scientifique choisie. Cela suppose des qualités de communication et d'aisance verbale qui sont à développer chez les élèves d'autant qu'elles seront exploitables aux épreuves orales des épreuves anticipées de français et ultérieurement.

Académie de la Réunion

Une évaluation en continu

Il faudra communiquer dès le début des TPE les critères d'évaluation aux élèves et aux familles. C'est le travail de toute l'année, et pas seulement le "document" final, qui doit être pris en compte. Les parts respectives du "contrôle continu" et de l'évaluation finale, ainsi que la présence éventuelle d'enseignants extérieurs à la classe lors de la présentation finale, méritent réflexion et concertation.

Académie d'Aix-Marseille

Participation des pairs à l'évaluation

Après un exposé d'une dizaine de minutes en tout, les élèves spectateurs étaient invités à poser quelques questions (comme le professeur) : ils ont tous joué ce rôle avec sérieux et leurs questions ont souvent été pertinentes. Ainsi se sont-ils informés mutuellement sur des sujets souvent connexes aux leurs.

Académie d'Orléans-Tours

Grille d'évaluation

Afin d'évaluer chaque élève et chaque groupe de travail, nous avons mis en place des grilles d'évaluation que nous avons testées lors des entretiens. Cependant, elles se sont finalement avérées impossibles à remplir de manière exhaustive par les différents examinateurs.

Académie de Versailles

Egalité des chances

Bon nombre d'élèves déclarent avoir été amenés à travailler sur leur propre ordinateur, notamment pour trouver des informations sur Internet : comment alors assurer équité et travail personnel de l'élève ?

Académie de Toulouse

La présentation orale des TPE et l'évaluation

Dans chaque établissement, les équipes veilleront à fixer avec précision, avant le lancement des TPE, les échéances, les modalités et les critères d'évaluation. Ces critères, éventuellement définis par série, seront présentés et expliqués aux élèves dès les premières séances. Il est important, en effet, qu'ils perçoivent clairement dès le début le lien entre les objectifs qu'ils ont assignés à leur travail, les compétences qu'ils doivent développer pour le réaliser et l'évaluation finale.

La présentation orale et sa préparation

Avant les séances d'évaluation finale, l'élève communique aux enseignants sa production ainsi qu'une synthèse écrite. Destinée à récapituler les étapes de sa démarche et à en expliciter la cohérence et la finalité, cette synthèse, individuelle, ne dépasse pas une à deux pages, si possible dactylographiées à l'aide d'un logiciel de traitement de texte. Elle reprend les raisons du choix du sujet, le parcours suivi, un bilan personnel du travail et la bibliographie.

Dans le même temps, les élèves auront le souci de se préparer à leur prestation orale, en s'appuyant sur leur synthèse, et d'en régler à l'avance les détails matériels (panneaux, transparents, magnétoscope...). Il convient d'accorder toute son importance à cette restitution : effectuée en présence ou non du reste de la classe, elle permet de développer, dans un exposé oral, la force de conviction, la concision, l'intégration de données de différentes sources...

Deux modalités sont envisageables.

- Un élève seul expose son travail en cinq à dix minutes aux enseignants référents (assistés ou non d'autres adultes). Il répond à des questions pendant l'entretien qui suit.
- Chaque groupe restitue oralement son travail, une répartition du temps de parole entre les différents élèves du groupe est alors exigée : pendant que l'un des élèves s'exprime, les autres peuvent assurer les manipulations nécessaires. Au cours de l'entretien, chaque élève est interrogé sur sa contribution.

Les critères d'évaluation

Si l'évaluation tient naturellement compte de la synthèse écrite, de la production et de la présentation orale, elle intègre aussi :

- la démarche de l'élève sur l'ensemble de l'année ;
- son degré d'autonomie ;
- son investissement ;
- la qualité de ses recherches ;
- sa capacité à affiner sa problématique en fonction de la documentation trouvée ;
- sa faculté à prendre en compte les remarques et suggestions de ses camarades et des enseignants.

Le carnet de bord, outil indispensable pour apprécier la démarche, n'est pas évalué en tant que tel.

A l'issue de l'évaluation, la plupart des établissements expérimentaux ont choisi de porter, sur le bulletin trimestriel, une appréciation du travail réalisé.

**L'accompagnement
des enseignants**

Une formation qui associe différents acteurs

Le travail en partenariat entre les professeurs des disciplines et les professeurs-documentalistes ne va pas de soi. Les relations entre professeurs et documentalistes sont à redéfinir. Pour lever les blocages, il est indispensable de prévoir des stages sur les TPE communs aux deux. Par ailleurs, la méthodologie documentaire prend sens avec le support des disciplines.

Académie de Créteil

Pour les documentalistes, on soulignera l'intérêt de formations qui associent collègues des disciplines concernées et documentalistes. Ces formations permettraient d'éclaircir les attentes réciproques, les compétences et les disponibilités de chacun, en fonction du contexte matériel particulier à chaque établissement.

On peut également penser à des échanges de pratiques et d'outils (bibliographies, outils d'évaluation, etc.) sous forme de demi-journées d'animation comme il en existe déjà sur d'autres thèmes au CRDP de l'Académie de Nancy-Metz.

Il serait par ailleurs souhaitable de prévoir des formations au travail en équipe et à l'accompagnement de petits groupes.

Les IPR-IA pourraient animer une réflexion collective sur la transformation des thèmes nationaux proposés en pistes de sujets.

Académie de Nancy-Metz

De multiples besoins en formation

Les établissements font majoritairement apparaître des besoins dans le domaine du travail interdisciplinaire et dans le domaine de la maîtrise des TICE et, de manière moins significative, des besoins dans le champ de la conduite de groupes, de l'évaluation et de la recherche documentaire.

Académie de Rouen

Le fonctionnement des groupes nous a posé plusieurs problèmes et nous nous sommes retrouvés face à un certain nombre de conflits. Nous avons essayé de contourner l'obstacle par tâtonnements successifs, mais une formation à la gestion des groupes et à la solution des conflits nous paraît indispensable. Il va de soi que les enseignants encadrant les TPE doivent connaître les techniques de la recherche documentaire.

Académie de Grenoble

Un exemple de dispositif académique

Des réunions de travail et d'échanges seront organisées à la demande des équipes de terrain au cours du premier trimestre 2000-2001 dans les maisons de la formation et de l'éducation placées dans les bassins de formation de l'académie. Ces réunions seront animées sous forme d'ateliers de recherche-action et d'échanges de pratiques professionnelles par des équipes pluricatégories : professeurs expérimentateurs, chefs d'établissement, documentalistes, inspecteurs pédagogiques régionaux, formateurs de l'IUFM. Elles accompagneront le travail et la réflexion engagés dans les lycées.

Académie d'Aix-Marseille

L'accompagnement des enseignants

Pour accompagner la généralisation des TPE en classe de première, des actions d'information, d'animation et de formation seront offertes aux enseignants, durant le premier trimestre de l'année scolaire 2000-2001. Une part importante des crédits du collectif budgétaire 2000 sera consacrée à la formation continue des professeurs de lycée concernés par cette importante innovation pédagogique.

De même, sont prévus une vingtaine de regroupements interacadémiques qui porteront sur les pratiques nouvelles qu'impliquent les TPE et leur rétroaction sur les savoirs ainsi que sur l'articulation entre pratiques pédagogiques et pratiques documentaires. La Direction de l'enseignement scolaire et l'Inspection générale veilleront à la bonne cohérence des actions entreprises au niveau national comme académique.

Au niveau académique, des formations directes seront organisées à l'intention des équipes éducatives (professeurs, professeurs-documentalistes, chefs d'établissement, IA-IPR...). Des réunions d'échanges entre équipes pourront être animées par les coordonnateurs de la valorisation des innovations pédagogiques de manière à favoriser la confrontation et la diffusion des démarches innovantes. Des exemples de pratiques pourront être mis en ligne sur les sites académiques ou sur le site Internet animé par le CNDP, en liaison avec l'Inspection générale et la Direction de l'enseignement scolaire.

Ce programme ambitieux de formation concernera tous les lycées d'enseignement général et technologique afin de constituer en leur sein de nombreuses équipes sur lesquelles appuyer le lancement des TPE.

Dans chaque académie, de nombreuses personnes ressources (ou organismes) peuvent apporter appuis et soutiens, divers et complémentaires, à toutes les actions :

- les corps d'inspection ;
- les professeurs qui ont expérimenté les TPE ;
- les formateurs IUFM et délégués à la formation continue ;
- le réseau CNDP/CRDP ;
- les conseillers TICE ;
- les dispositifs académiques de la valorisation des innovations pédagogiques.

Vous désirez bénéficier d'une formation ? Vous avez besoin d'informations plus précises ?

N'hésitez pas à contacter dès maintenant le service de formation du rectorat de votre académie et à réclamer la liste des possibilités qui vous sont offertes !

Pensez à consulter le site de votre académie.

ou celui du ministère (<http://www.education.gouv.fr>) :

vous y trouverez des informations dans la rubrique "Lycée".

Retenez aussi l'adresse du site du CNDP : <http://www.cndp.fr>

<p style="text-align: center;">Le calendrier des TPE pour 2000-2001</p>
--

Fin de l'année scolaire et pré-rentree

- Constitution des regroupements disciplinaires et des équipes pédagogiques
- Choix parmi les thèmes nationaux
- Choix de l'organisation retenue dans le lycée (TPE organisés par classe ou par série, par exemple)

De la rentrée à la Toussaint

- Travail entre enseignants ; réflexion entre les enseignants et l'équipe de direction ainsi que les autres membres de l'équipe éducative
- Repérage de la documentation disponible
- Mise en place de formations et animations pour les enseignants
- Relecture du règlement intérieur pour pallier les plus grosses difficultés concernant la responsabilité
- Présentation au conseil d'administration du dispositif proposé et délibération

Autour de la Toussaint

- Engagement d'au moins une classe

De la Toussaint à Noël

- Affinement de l'organisation des TPE par l'équipe éducative
- Echanges avec les équipes des classes déjà engagées
- Information des élèves de toutes les classes de première et de leurs familles
- Séances avec les élèves pour délimiter les sujets

De janvier à mai

- Travail sur documents et réalisation concrète des TPE par tous les élèves de première

Vers la mi-mai

- Communication aux enseignants de la synthèse écrite et de la production
- Présentations orales des élèves au cours des séances d'évaluation finale

Le petit lexique des TPE

Accompagnement et autonomie : les professeurs suivent les élèves dans leur prise d'autonomie et veillent à moduler leur intervention en fonction des étapes. L'accompagnement pédagogique ne limite pas l'autonomie des élèves, mais les aide à repérer les impasses dans lesquelles ils ont pu s'engager.

Carnet de bord : indispensable aux élèves, parce qu'il garde la trace des étapes de leur travail et les conduit à penser leur synthèse finale, il est aussi un outil précieux pour les enseignants qui mesurent, grâce à lui, la qualité de la démarche et l'investissement de chaque élève.

Collectif et individuel : dans les TPE, un équilibre se crée entre le travail collectif et la contribution individuelle de chacun des membres. Les élèves apprennent à travailler avec d'autres et à trouver leur place à l'intérieur du groupe.

Evaluation : ses critères et ses modalités doivent être précisés dès les premières séances aux élèves. Dans les TPE, le processus d'évaluation est continu : on évalue autant la démarche, inscrite dans la durée, que la production finale et sa présentation orale. Il est, par ailleurs, souhaitable que les élèves aient l'occasion de présenter des bilans intermédiaires. Plusieurs modalités peuvent être retenues pour les séances d'évaluation finale, mais une certaine solennité semble conseillée.

Interdisciplinarité : pour les enseignants, comme pour les élèves, les TPE offrent une occasion de tisser des liens entre les disciplines, d'en percevoir les points de rencontres comme les différences fondamentales. Les professeurs peuvent co-animer les groupes qu'ils suivent.

Oral : cette compétence, essentielle dans notre siècle de communication et utile à des élèves s'appêtant à passer l'épreuve anticipée de français, trouve une place importante au moment de l'évaluation finale. Lors des bilans intermédiaires, les enseignants pourront donner des conseils précieux aux élèves.

Réalisation concrète : les TPE permettent aux élèves d'utiliser leurs goûts, leurs capacités personnelles et leur créativité dans la réalisation à laquelle ils aboutissent. Cette production prendra les formes les plus variées, mais, si l'originalité peut être un atout, il est nécessaire qu'il y ait cohérence entre le support et le sujet choisi.

Recherches documentaires : l'élaboration des TPE repose en partie sur des ressources, qui peuvent être variées, que les élèves apprennent à trouver, trier et exploiter.

Synthèse écrite : un peu avant la séance finale d'évaluation, chaque élève rédige une courte synthèse (si possible, à l'aide d'un logiciel de traitement de texte) qui rappelle la démarche qu'il a suivie. Cette synthèse lui permet de faire le point sur son travail avant sa prestation orale.

Du thème au sujet : les thèmes sont fixés au niveau national pour assurer l'ancrage disciplinaire. Les enseignants en choisissent un certain nombre, qu'ils proposeront aux élèves. Ceux-ci auront alors à délimiter, à l'intérieur de ces thèmes, des sujets que leur travail sur les documents abordera sous l'angle d'une problématique. Les professeurs veilleront au caractère réaliste des sujets choisis par les élèves.

**Votre expérience
des TPE**

Votre expérience vous inspire remarques et suggestions...

Vous pouvez les adresser par l'intermédiaire des chefs d'établissement au rectorat de chaque académie avant la fin du mois de mai 2001.

Toutes ces informations seront transmises par les recteurs au groupe de suivi national pour contribuer à la réflexion et permettre de stabiliser les points encore en suspens avant la rentrée 2001-2002.

Le canevas ci-joint est proposé pour faciliter votre contribution, soit individuelle, soit collective, sous couvert du chef d'établissement.

Votre nom :	
La matière que vous enseignez :	
Nom et adresse de votre établissement :	
Effectif global de l'établissement :	
Caractéristiques :	
Rural – urbain – périurbain	
ZEP – sensible	
Nombre de classes de première L :	Nombre d'élèves :
Nombre de classes de première S :	Nombre d'élèves :
Nombre de classes de première ES :	Nombre d'élèves :
Nom du proviseur et téléphone de l'établissement :	

Description synthétique

- de l'organisation retenue dans votre lycée (horaires, salles, association des disciplines, politique documentaire et d'équipement...)
- des modalités du travail interdisciplinaire des enseignants (en amont du lancement et pendant l'année)

Compte rendu de votre action menée durant l'année 2000-2001 dans le cadre des TPE (association des disciplines, thèmes, sujets, points marquants...)

Remarques sur

- le choix des sujets par les élèves
- les modalités d'accompagnement des élèves
- la recherche documentaire
- l'utilisation d'ordinateurs et d'Internet
- le carnet de bord (forme, tenue par les élèves, rôle ...)
- les critères et les modalités d'évaluation
- les effets (positifs et / ou négatifs) des TPE pour les élèves, les enseignants, les relations entre les uns et les autres
- les éléments qui ont facilité la mise en œuvre
- difficultés rencontrées ; points à améliorer

Autour des thèmes

Ces pistes, mots clés ou sous-thèmes ne sont proposés qu'à titre d'exemples et ne constituent ni une liste impérative ni un cadre restrictif.

Classe de première ES

Thèmes	Mots clés/sous-thèmes suggérés
LA VILLE	<i>Urbanisation, métropole, aménagement du territoire, patrimoine urbain, rénovation, organisation spatiale, banlieue, quartier, ville nouvelle, culture urbaine, représentation locale, acteurs locaux, groupes sociaux, lien social, jumelage, budget, prévision...</i>
LES LOISIRS EN TANT QUE PRATIQUE CULTURELLE	<i>Culture sens courant, sens anthropologique, histoire, formes de loisirs (musique, sport, cinéma, théâtre, jeux de hasard, bricolage, jardinage...), tourisme, fêtes, rites, associations, intégration, congés, temps de loisirs, espace de loisirs...</i>
LES ENTREPRISES ET LEURS STRATEGIES TERRITORIALES	<i>Facteurs de localisation (ressources, transports, qualification de la main d'œuvre, demande, environnement, politique économique et sociale, fiscalité...), coûts, délocalisation, emploi, maison mère, filiale, concentration, culture d'entreprise, culture nationale, histoire, marché, économies d'échelles, facteurs de production, calcul économique, aménagement du territoire...</i>
REALITE ET IMPACT DES INDICATEURS CHIFFRES	<i>Conventions statistiques, construction de l'indicateur, représentations graphiques, choix des hypothèses, ensembles de référence, dates de référence, indices, pourcentages, échantillon, marge d'erreur, interprétations...</i> L'objectif est de faire réfléchir l'élève à partir d'un exemple, à la construction d'indicateurs chiffrés et aux distorsions qui peuvent en découler tant en matière de représentativité que d'influence sur l'opinion et/ou la prise de décision.
LES ELITES	<i>Différents types d'élites (les dirigeants, les intellectuels...), critères d'identification, groupe social, classe sociale, formation des élites, rôle des élites, modèle social et culturel, reproduction sociale, patrimoine, hiérarchie, pouvoir, inégalité, démocratie, évolution structurelle...</i>
LA PRESSE ECRITE	<i>Diversité, pluralisme, grands journaux, faits, information, formation, investigation, journaliste, opinion publique, liberté, censure, propagande, pouvoir, contre-pouvoir, leader d'opinion, effet d'agenda, concentration, entreprises, groupes de presse, publicité, part de marché, lectorats, tirages, diffusion, évolution...</i>

Classe de première S

Thèmes	Mots clés/sous-thèmes suggérés
CROISSANCE	<i>Cristallisation ; populations ; séries ; graphes de fonction ; accroissement, taux ; relations d'allométrie ; similitudes ; croissance continue, discontinue ; variations ; organisme ; développement ; productivité ; production ; énergie ; alimentation ; multiplication ;...</i>
EAU	<i>Ressources en eau ; gestion de l'eau ; traitement de l'eau ; l'eau dans le système solaire ; l'eau sur la planète ; l'eau et la vie ; eau potable, agents lavants ; écoulements ; transferts ; perméabilité ;...</i>
IMAGES	<i>Images optiques, numériques ; codage ; échantillonnage ; formation d'une image ; utilisations des images (satellitaires, médicales, moléculaires, cartographiques...) ; représentations des objets ; images colorées ; photographie ; acquisitions des images, lecture des images ; interprétation des images ; représentations symboliques ; vision ; cartographie ;...</i>
RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES	<i>Risques climatiques, géologiques, cosmiques..., risques nucléaires, chimiques... ; risques anthropiques (déforestation, épidémies, environnemental...) ; probabilités ; estimations ; prévision ; fiabilité ; gestion des risques ;...</i>
SCIENCES ET ALIMENTS	<i>Origines, productions, conservations, transformations, utilisations des aliments ; fermentation ; physico-chimie de la cuisine ; arômes ; additifs ; boissons ; prolifération des micro-organismes ; récipients et emballages ;...</i>
TEMPS, RYTHMES ET PERIODES	<i>Mesure du temps ; datation ; représentations du temps ; chronologie ; mouvements des planètes ; chronobiologie ; horloges ; échelles du temps ; synchronisation ; oscillateurs ; ondes ; fiabilité ; amortissement ; vieillissement ; développement ; harmoniques ;...</i>

Classe de première L

Annexes

Thèmes	Sous-thèmes suggérés
<p>FRONTIERE <i>Nature et rôle des frontières dans les espaces. La notion de limite et de séparation, ses vicissitudes historiques, sa capacité à structurer les espaces et à définir des identités ; porte ouverte ou fermée.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - matérialisation des frontières, variété et juxtaposition ; - la gestion des zones frontalières et des passages (rituels, transgressions, images présentées, signes distinctifs, refus, incertitudes des entre-deux) ; - mythes et réalités de la conquête de l'Ouest américain ; - représentations de la frontière dans les œuvres littéraires et cinématographiques ; - l'effacement des frontières : cosmopolitisme, relations dans la communication virtuelle ; - frontière entre les vivants et les morts ; - espaces de jeu : espace des spectateurs...
<p>ARTS, LITTÉRATURE, POLITIQUE <i>L'insertion des pratiques symboliques dans des idéologies et des pratiques de type politique ; autonomisation des champs littéraires et artistiques ; le rôle des intellectuels et des artistes dans la Cité.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - artistes et écrivains engagés ; - conditions de la vie littéraire et artistique : clientèle, mécénat, financements, politiques culturelles ; - l'art et les choix dans la vie ordinaire : environnement, design, architecture ; - censures et modes de contournement de la censure ...
<p>REPRESENTER LA GUERRE <i>Représenter (légitimer, combattre) le traumatisme de la violence. Déterminer les chaînes de causalité qui construisent les points de vue.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - les genres de la littérature et des arts consacrés à l'héroïsme et leur évolution (critique, dégradation, re-mythification) : épopée, poésie, narrations, Western, chansons, parodies, journalisme... - genres officiels et genres privés, propagande ; - un monde futur ? - la guerre et l'évolution sociale : les femmes et la guerre...
<p>MEMOIRE/MEMOIRES <i>Rôle de la mémoire dans la constitution des collectivités et des individus, ses institutions. Temporalité, durée, passage : fragmentation du temps et reconstruction mémorielle.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - commémorations, célébrations : calendriers et lieux de mémoire ; - tradition orale ; - l'invention de l'archéologie ; - mémoire et actualité (récits historiques, réminiscences, journalisme...); - les genres et formes artistiques de la mémoire (biographies, autobiographies, flash-back...); - "par cœur" : la possession culturelle ; - la re-élaboration de l'unité par l'écriture...
<p>LES BARBARES <i>L'imaginaire des Barbares comme matrice de représentations historiques et morales, projection de l'histoire romaine pour analyser des situations plus modernes, évolution de la notion "de l'Autre à l'inhumain", la civilisation des autres.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - barbarie/civilisation : regards croisés des historiens, narrateurs, découvreurs ; - la mise en scène de la confrontation (théâtre classique et moderne, romans) ; - les Barbares –un passé mythifié qui sert à décrire un présent et un futur qui inquiètent– science fiction, péplum, mais aussi dans costumes, armes ; - le 19^{ème} siècle et la représentation positive de la violence barbare (peinture, récits historiques, poésie fin de siècle, théâtre de Claudel)...
<p>LA VILLE <i>Croissance et régulation des sociétés, le rôle des représentations dans l'appropriation de l'espace urbain et la manière d'y vivre.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - lieux et quartiers de la ville dans la littérature et au cinéma ; - villes imaginaires, utopiques - urbain/rural : typologies spatiales et humaines, caricatures réciproques ; - la topique des villes dangereuses (moralement, pratiquement) et des villes luxueuses : dessus/dessous, dedans/dehors, ombre/lumière ; - la ville-corps, la ville-personnage ; - lexicologie : urbain/urbanité, luxe...